

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE
D'UN APPARTEMENT
ET D'UN EMPLACEMENT EXTERIEUR DE STATIONNEMENT

Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété
sis à MARSEILLE (13010), 139-141 Avenue de la Timone,
cadastré section 860 E n°15, pour 20 a 08 ca.

MISE A PRIX : SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS
(65.000,00 euros)

VISITE LE JEUDI 2 MARS 2023 DE 11 H 00 A 12 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 15 MARS 2023 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13010), 139 et 141 Avenue de la Timone, cadastré quartier Timone, section 860 E, numéro 15, lieudit 139 Avenue de la Timone, pour 20 a 08 ca, dénommé « COUR MASSILIA » comprenant un bâtiment unique élevé de trois étages sur rez-de-chaussée desservi par un hall d'entrée sur la façade Est, donnant sur une cage d'escalier et un ascenseur permettant l'accès aux étages supérieurs.

LE LOT NUMERO DIX-HUIT (18) : soit un appartement de type 2 situé au 1^{er} étage,

portant le numéro 18 et la référence commerciale 105 sur le plan dudit niveau, comprenant un dégagement avec placard, un séjour avec coin cuisine, une chambre, une salle de bains et un water-closet indépendant,

Une loggia,

Et les 234/10.000èmes indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO SOIXANTE-ET-UN

(61) : soit un emplacement extérieur de stationnement automobile, portant le numéro 6 et la références commerciale 22 sur le plan de masse,

Les 13/10.000èmes indivis des parties communes générales.

Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi aux termes d'un acte reçu par Me Gilbert FERAUD, Notaire associé à Marseille le 20 janvier 2011, publié au SPF de Marseille le 24 février 2011, volume 2011P n°1559.

D'après le procès-verbal de description

Maître Fabien SEGURA, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 28 juin 2022 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement de type 2 se situe au 1^{er} étage de l'immeuble et se compose de deux pièces avec petite terrasse. L'emplacement de stationnement se situe à l'extérieur et porte le numéro 22.

Le bien est occupé par le débiteur.

Le syndic de la copropriété est le cabinet D4 IMMOBILIER : 7, Impasse du Pistou, 13009 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **38,67 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code monétaire et financier, société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 318.296.700 euros, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE ainsi que sur le site <https://avoventes.fr/>
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 7 février 2023

Me Thomas D'JOURNO
Avocat